

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	54 (1925)
Heft:	12
Rubrik:	Adresse lue à S.G. Mgr Besson à la fin de la retraite du 20 au 24 juillet 1925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et qu'ils ne peuvent trouver d'eux-mêmes ? Recourons à une dictée. Il est facile au maître de se composer tout un recueil de dictées plus ou moins longues, plus ou moins difficiles selon les classes et la portée des élèves.

S'agit-il de récapituler des règles de politesse déjà connues, on peut utiliser les exercices de grammaire ou de permutation. Je suppose que l'on ait étudié l'impératif : je ferai écrire à la forme impérative cinq ou six règles concernant le respect dû au vieillards. Après avoir étudié les verbes, je dicterai un certain nombre de phrases, contenant autant de règles de politesse, qui serviront à des permutations de nombre, de personne et de temps.

Cet enseignement est donc de tous les jours. Surtout ne croyons jamais perdre notre temps, en inculquant à nos élèves la nécessité de la politesse convenable à leur état actuel et à leur situation future.

Treyvaux.

Sr FABIENNE.

ADRESSE

**lue à S. G. Mgr BESSON
à la fin de la retraite du 20 au 24 juillet 1925**

MONSEIGNEUR,

J'ai le très grand honneur, dû à mon titre de vétéran, d'être l'interprète des heureux retraitants auprès de Sa Grandeur, pour lui exprimer les sentiments de profonde gratitude et de respectueuse admiration que nous éprouvons pour Elle, à l'issue de la belle et fructueuse retraite à laquelle nous avons eu le bonheur de participer.

Je n'étonnerai personne ici en avouant la pauvreté de ma science théologique. Cependant, si ma mémoire est bien fidèle, je crois me souvenir que la Sainte Ecriture dit quelque part dans un psaume : « Les jours de l'homme sur terre sont comptés. »

Monseigneur, il y a pour nous une certaine mélancolie à méditer ces paroles en ce jour de clôture d'une retraite où Sa Grandeur était venue à nous, dans une intimité spirituelle, atténuer en quelque sorte les distances hiérarchiques et se laisser voir et approcher sous son titre de père. Oui, vraiment, « les jours de bonheur de l'homme sont comptés ».

Nous avions salué la retraite comme une fête, fête pour notre cœur, fête pour notre âme. C'est toujours de la joie quand on peut revenir sous le toit de la maison paternelle d'où la nécessité nous a éloignés. Or, Hauterive, c'est le « chez nous » intellectuel de l'instituteur fribourgeois. Aux murs vénérables de l'antique abbaye, nous revenions demander quelques souvenirs des vieux maîtres, quelques souvenirs de leur enseignement tout imprégné de souffle religieux, quelques souvenirs de l'atmosphère insouciante des années de jeunesse studieuse.

A travers les soucis du présent, nous avons eu la joie de revivre cet heureux passé. Mais, cette joie, Votre Grandeur l'a doublée en nous permettant de l'éprouver en sa compagnie.

Saint François de Sales, l'illustre prédecesseur de Votre Grandeur sur le siège épiscopal de Genève, était appelé dans le langage du peuple « le bon Monsieur de Genève » parce qu'il se faisait tout à tous avec bonté et simplicité. L'empressement de Votre Grandeur à répondre à l'invitation du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation en faveur du corps enseignant, porte bien la marque authentique de cet esprit salésien dont elle a hérité et dont s'inspire sa devise : « La charité du Christ nous presse. » Pareille au divin Maître qui se retirait à l'écart avec les siens pour se reposer un peu dans la prière, Votre Grandeur n'a pas dédaigné de s'associer aux instituteurs, d'être leur guide en ces jours de recueillement ; le seul fait de sa présence adoucissait l'austérité de la pensée de la retraite et c'est nombreux que nous sommes accourus comme à une fête de l'âme.

Oui, ce fut vraiment une fête de l'âme, cette parole si persuasive, ces conférences si réconfortantes et si encourageantes ; fête de l'âme, cette ascension vers les cimes religieuses sous la conduite d'un guide sûr, toujours affable, gardant le sourire tout en laissant entrevoir les sommets vertigineux de l'idéal qui nous appelle ou le gouffre béant du danger à éviter.

Aussi le corps enseignant, qui se sent grandement honoré et dont Votre Grandeur connaît les bonnes dispositions, tient-il à Lui exprimer d'une manière tangible toute sa reconnaissance.

Cette reconnaissance, Monseigneur, nous nous efforcerons, de plus, de la manifester d'une manière pratique, la seule qu'attend Votre Grandeur, en faisant germer le bon grain jeté par Elle, durant ces jours de fécondes semaines.

Dans notre pays, où les deux pouvoirs, ecclésiastique et civil, s'harmonisent si pleinement, notre fonction, sur plus d'un point, rencontre celle du prêtre, nous associe à son apostolat, nous rend comme participant à son sacerdoce dans notre rôle d'éducateurs.

Eh bien ! éducateurs, nous voulons l'être dans l'esprit de Jésus-Christ, celui que nous a fait voir Votre Grandeur, dans l'esprit de sa devise : La charité du Christ nous pousse. Et pour que ces bons désirs ne restent pas stériles, daigne, Votre Grandeur, les bénir, pour la consolation de son épiscopat, pour l'honneur de l'Eglise, pour la prospérité de notre cher pays.

PH. DESSARZIN.

— Voyons, Ninette, dix sous par jour, combien cela fait-il au bout de la semaine ?

— Cela fait trois francs cinquante, grand-père.

— Bien répondu, fillette. Pour ta récompense, voici les trois francs cinquante.

— Oh ! grand-père, comme je regrette de n'avoir pas dit que cela faisait cinq francs !

Jeanjean se creuse les fosses nasales avec ses doigts. Son père, à la main robuste, lui dit :

— Polisson, veux-tu que je t'aide à fourrer les doigts dans le nez ?

— Tu ne pourrais pas, papa, t'as les doigts trop gros.

Toto veut un tambour.

— Tu m'empêcherais de travailler, lui dit son père.

— Non, je te promets de n'en jouer que quand tu dormiras.